

Cours Publics.

Cette œuvre si difficile à fonder au sein de nos populations, se continue cependant cette année, à Québec surtout, avec des succès plus marqués que l'année dernière. Les cours de philosophie du R. P. Taillan, d'histoire générale de M. le Docteur Aubry et d'histoire du Canada de M. Ferland, ont réuni à l'Université Laval de nombreux auditeurs. Le *Courier du Canada* et le *Journal de Québec* publient actuellement des compte-rendus de ce dernier cours. A Montréal, à l'École Normale Jacques-Cartier, M. Desmazures a repris la semaine dernière son cours d'histoire générale et M. Devisme a inauguré, de la manière la plus brillante, son cours de grammaire française et de philologie. Son discours d'introduction dans lequel il a exposé avec une rare clarté et dans le style le plus élégant, les origines et la formation de notre belle langue est une œuvre remarquable à tous égards. La seconde leçon du cours d'histoire générale a réuni l'auditoire le plus nombreux que nous ayons encore vu à l'École Normale. Le savant professeur a entrepris de passer en revue cette année la période historique comprise entre la naissance de J.-C. et la fin du règne de Charlemagne. Dans sa première leçon il a récapitulé son cours de l'année dernière dans lequel il avait exposé rapidement l'histoire sainte et l'histoire ancienne. La seconde leçon nous a offert, tracé de main de maître, l'admirable tableau de la lutte des païens, des chrétiens, et des barbares, dans lequel l'élément, humainement le plus faible, a fini par dominer et dompter les deux autres. A la profonde érudition qui le distingue, M. Desmazures a su ajouter une éloquence entraînante; il a eu les mouvements les plus heureux, et nous n'avons pu que plaindre les absents, ceux surtout qui ne sachant trop que faire d'eux-mêmes ne s'avisent point de profiter d'une aussi bonne occasion de s'instruire.

Nous devons ajouter, qu'outre ces cours publics il se fait actuellement, au Collège Ste. Marie, un cours de philosophie intellectuelle et morale, auquel grand nombre de jeunes gens sont admis gratuitement. Le R. P. Gravouille s'y montre le digne émule de son confrère de Québec, le R. P. Taillan que la jeunesse de Montréal, du reste, pourra entendre prochainement à l'Institut-Canadien-Français où il doit faire une lecture sur l'histoire de la domination espagnole en Amérique.

Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada pour l'année 1857.

BUREAU DE L'ÉDUCATION, Montréal, 25 juillet 1858.

A L'HONORABLE SECRÉTAIRE PROVINCIAL.

Monsieur.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon troisième rapport annuel sur l'état de l'instruction publique dans le Bas-Canada.

Les résultats obtenus par les nouvelles écoles normales étant de nature à intéresser vivement tous ceux qui s'occupent d'éducation, j'exposerai l'organisation et la condition présente de ces écoles, dans la première partie de ce rapport. Dans la seconde, je ferai une appréciation succincte des faits constatés par les tableaux statistiques de 1857. Dans la troisième, je parlerai des réformes et des améliorations dont j'ai déjà indiqué la nécessité, et qu'il n'a pas encore été en mon pouvoir de réaliser, et de quelques autres dont l'expérience de cette année m'a fait voir l'importance.

10. Des Ecoles Normales.

On trouvera dans l'appendice C les rapports des directeurs de chacune de ces institutions, et dans l'appendice A, les statistiques qu'ils ont recueillies, d'après les formules adoptées pour les rapports des écoles supérieures et des écoles secondaires.

Les écoles normales Jacques-Cartier et McGill, ouvertes le 15 mars 1857, ont en, jusqu'à la date de ce rapport, deux sessions, la première terminée le 15 juillet 1857, et l'autre commencée le 15 septembre de la même année et qui vient de se clore le 15 de ce mois. L'école normale Laval, inaugurée le 12 mai 1857, a dû s'ajourner le 15 juill., et ce court espace de temps n'a pu être considéré comme une session. On peut donc dire que cette école a eu sa première session du 15 septembre 1857 au 15 juillet 1858.

Dans l'école normale McGill, l'instruction est donnée simultanément aux élèves des deux sexes; mais il y a deux écoles-modèles séparées, et une école de petits enfants sur le plan des salles d'asile vient d'y être ajoutée. Dans les écoles normales Jacques-Cartier et McGill, où l'on a adopté le système du pensionnat, il est évident que l'on a dû aussi, comme c'est le cas dans toutes les institutions

catholiques, séparer les élèves des deux sexes. Le 15 septembre 1857, le pensionnat des élèves-institutrices de l'école normale Laval a été ouvert et placé sous la direction des Dames Religieuses Ursulines de Québec et l'école des externes de l'institution des Ursulines est devenue l'école-modèle de filles de cette école normale. Les leçons, à l'exception de ce qui concerne le dessin, la musique, la broderie et l'étude de la langue anglaise, sont données par les professeurs de l'école normale.

Pour ce qui concerne l'école normale Jacques-Cartier, il m'a été jusqu'ici impossible de prendre des mesures analogues à celles qui ont été couronnées à Québec d'un plein succès, et j'ai dû, de plus, suspendre mes démarches à ce sujet, lorsque j'ai été convaincu que les ressources pécuniaires mises à ma disposition ne suffiraient point à l'entretien d'un double pensionnat dans chacune de ces écoles, par le fait que l'école normale Laval, déjà endettée de £50 au 1er de Janvier 1858, a vu constamment s'accroître cette dette depuis. Persuadé que la législature aurait à cœur de continuer l'œuvre commencée, et surtout ne voudrait point laisser le vaste et populeux district de Montréal sans les avantages que possède celui de Québec sous ce rapport, j'ai dû ajourner à l'époque où l'on augmenterait la subvention des écoles normales, l'organisation d'un pensionnat d'élèves-institutrices pour l'école normale Jacques-Cartier. Cette mesure paraîtra d'autant plus urgente que les résultats obtenus dans les écoles McGill et Laval, en ce qui concerne les élèves-institutrices, sont on ne peut plus satisfaisants. Dans chacune de ces écoles, elles sont beaucoup plus nombreuses que les élèves-instituteurs; dans l'école McGill, elles sont même dans la proportion de neuf contre un. M. Langevin dit, en parlant de la première division des élèves-institutrices de son école: " Cette première division se composait certainement des sujets les plus brillants de toute l'institution: aussi ont-elles fait des progrès tout-à-fait extraordinaires, surtout dans la grammaire et l'arithmétique. Du reste, il est notoire que l'on devra toujours compter plutôt sur les institutrices que sur les instituteurs pour l'enseignement élémentaire dans nos campagnes. Elles seules peuvent diriger les écoles de petits enfants qui sont l'équivalent des salles d'asile; elles seules, sont admises par les autorités ecclésiastiques à la direction des écoles mixtes de garçons et de filles; et, de fait, leur nombre total est de 1850, tandis que celui des instituteurs n'est que de 902. Je sais bien qu'elles ne sauraient remplir entièrement le rôle de l'instituteur, et que la préférence donnée sur les instituteurs dans certaines municipalités à des institutrices même peu capables, préférence basée principalement sur la difficulté d'avoir des écoles séparées pour les garçons et sur la modicité du salaire dont se contentent ordinairement les personnes du sexe, est une des causes les plus évidentes du peu de progrès de l'éducation dans ce pays; cependant, il est difficile de concevoir que les choses puissent changer bien promptement; et, à tout événement, s'il était important d'assurer, comme nous l'avons fait, aux municipalités scolaires, de bons instituteurs, il y a doublement, sous un rapport, de former de bonnes institutrices, puisque, dans beaucoup d'endroits, elles sont chargées de l'éducation des enfants des deux sexes.

Les résultats obtenus par les écoles normales ont jusqu'ici dépassé de beaucoup ce que l'on pouvait espérer. Le nombre des élèves, leurs succès considérés dans l'ensemble, et le nombre de ceux qui se livrent déjà à l'enseignement, doivent faire disparaître les craintes que l'on entretenait sous tous ces rapports. La jeunesse du pays a répondu à l'appel qui lui a été fait: un grand nombre de jeunes hommes et de jeunes filles, dont la plupart ont montré une aptitude réelle et une véritable vocation pour l'enseignement, ont eu le courage d'entreprendre les études spéciales mises à leur portée. Si l'œuvre venait à faillir plus tard, ce ne pourrait être que par l'apathie du public et parce que les diverses autorités locales, ou plutôt les pères de famille qui ont entre les mains, sous le système actuel le moyen de contrôler ces autorités, n'auraient pas su apprécier une institution aussi importante et distinguer entre les services réels que peuvent rendre des instituteurs préparés avec soin à cet état, et les tentatives infructueuses de la plupart de ceux qui l'embrasent sans aucune préparation spéciale, et, le plus souvent, sans avoir ni la vocation ni les connaissances ni l'aptitude requises.

Les salaires qu'ont déjà obtenus quelques-uns des élèves des écoles normales, montrent que certaines localités ont déjà su comprendre toute l'importance qu'il y avait à donner l'élan dans ce grand mouvement, qui seul peut tirer nos écoles de l'état d'infériorité où elles ont été si longtemps, et, par conséquent, sauver nos enfants de l'ignorance.

Les municipalités suivantes se sont les premières distinguées par leur générosité et leur zèle en se procurant des instituteurs, sortis des écoles normales, et en leur assurant une rémunération raisonnable. Ce sont celles de Laprairie, du Sault aux Récollets, de Ste. Philomène, de St. Hermas, de St. Placide, de Ste. Scholastique,